



***RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE***

EXERCICE 2019

SOMMAIRE

Pages

<i>PRESENTATION GENERALE D'ASTREE ASSURANCES</i>	3
Répartition du capital et des droits de vote	3
Conditions d'accès aux assemblées générales	3
Composition du Conseil d'Administration	4
<i>L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER EN 2019</i>	5
<i>ACTIVITES D'ASTREE ASSURANCES</i>	7
Production	7
Sinistralité	10
Gestion financière	11
<i>RESULTATS D'ASTREE ASSURANCES</i>	11
L'activité non-vie	11
L'activité vie	19
Les frais généraux	19
Les résultats techniques	20
Le résultat net	20
Répartition des bénéfices	21
Renforcement des fonds propres	22
<i>NORMES PRUDENTIELLES ET GESTION DES RISQUES</i>	22
Ratios réglementaires	22
Contrôle interne et gouvernance	22
Lutte contre le blanchiment d'argent	24
Plan d'action IFRS	24
<i>LE TITRE ASTREE ASSURANCES EN BOURSE</i>	25
<i>DEVELOPPEMENT ET MODERNISATION DE LA COMPAGNIE</i>	25
Le Système d'information	25
L'évolution de l'effectif	26
La formation	26
<i>EVOLUTION PREVISIONNELLE DE L'ACTIVITE EN 2020</i>	27

PRESENTATION GENERALE D'ASTREE ASSURANCES

Dénomination : ASTREE, Compagnie d'Assurances et de Réassurances

Forme juridique : Société Anonyme

Nationalité : Tunisienne

Siège Social : 45, Avenue Kheireddine Pacha- 1002 TUNIS

Téléphone : 71-904-211

Fax : 71-902-723

Site Web : www.astree.com.tn

Date de constitution : 1949

Durée : 99 ans

Registre National des Entreprises : 0000080S

Matricule fiscal : 0000080SPM000

Capital social : 30 000 0000 Dinars

Objet social : Entreprendre toutes opérations d'Assurances et de Réassurances de toutes sortes de risques en Tunisie et à l'étranger, ainsi que toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à celles-ci.

Régime fiscal : Droit commun

Loi applicable : Loi 94-24 du 9 Mars 1992 portant promulgation du Code des Assurances

Répartition du capital et des droits de vote

Au 31 décembre 2019, le capital social de l'ASTREE est réparti comme suit en actions et en droits de vote :

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	%
Actionnaires Tunisiens	4 192 386	69,87 %
Actionnaires Etrangers	1 807 614	30,13 %
Total	6 000 000	100%

Conditions d'accès aux assemblées

L'Assemblée Générale est ouverte à tout actionnaire ayant retiré une convocation auprès de son intermédiaire ou teneur de compte dépositaire, qui doit attester de la propriété de ses actions et les bloquer à cet effet.

Composition du Conseil d'Administration

Président

M. Mohamed Habib BEN SAAD

Directeur Général

M. Abdel Monem KOLSI

Administrateurs

La Banque de Tunisie représentée par M. Kamel JANDOUBI

Le Groupe des Assurances du Crédit Mutuel -GACM-, représenté par M. Pierre REICHERT

La Banque Fédérative du Crédit Mutuel -BFCM-, représentée par M. Eric CHARPENTIER

M. Zouheir HASSEN

M. Ahmed KAMMOUN

Comités rattachés au Conseil d'Administration

Comité Permanent d'Audit Interne

Comité des Risques

Comité de Nomination et de Rémunération

Commissaires aux Comptes

Cabinet « GAC » représenté par Madame Selma LANGAR

Cabinet « CMC » représenté par Monsieur Cherif BEN ZINA

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER

Conjoncture internationale

Le Fonds Monétaire International (FMI), dans son dernier Rapport au mois de janvier 2020, a révisé à la baisse ses prévisions de la croissance économique mondiale attendue pour 2020 et 2021 à 3,3% et 3,4% (contre 3,4% et 3,6% respectivement, au mois d'octobre dernier) et 2,9% estimé pour 2019. Cette révision à la baisse est principalement attribuée à la montée des tensions géopolitiques et l'instabilité sociale dans certains pays du Moyen-Orient, principalement, et ce, outre une activité économique moins vigoureuse qu'attendue dans certaines grandes économies émergentes à l'instar de l'Inde.

Etant signalé que le Fonds estime que ces performances auraient été inférieures de 0,5 point de pourcentage n'eût été la relance monétaire engagée aussi bien dans les économies avancées que dans les pays émergents depuis 2019.

Dans les pays avancés, la croissance devrait se stabiliser au niveau de 1,6% au cours des deux prochaines années contre 1,7% en 2019. Cette évolution reflète le ralentissement attendu aux États-Unis, où le taux de croissance estimé à 2,3% en 2019 continuerait son ralentissement pour revenir à 2% en 2020 puis à 1,7 % en 2021.

Cette décélération s'explique, principalement, par le retour à la neutralité de la politique budgétaire compte tenu de la fin du programme de relance fiscal de l'Administration américaine, ainsi que par la stagnation du commerce mondial qui commence à altérer le climat des affaires.

Dans la Zone Euro, la croissance devrait s'établir à 1,3% en 2020 puis à 1,4 % en 2021 contre des estimations de 1,2% pour l'année 2019.

La hausse prévue de la demande extérieure devrait contribuer au raffermissement attendu de l'activité économique. Les perspectives restent inchangées pour la France et l'Italie, alors que l'Allemagne devrait connaître une reprise en relation avec la dynamique qui devrait marquer l'évolution de ses industries manufacturières.

Quant aux pays émergents et en développement, la croissance devrait s'accélérer à 4,4 % en 2020 et à 4,6 % en 2021 contre des estimations de 3,7% pour 2019.

Cette amélioration des perspectives tient, principalement, au redressement attendu de l'activité dans les pays ayant connu des difficultés économiques, notamment la Turquie, la Russie et le Brésil et ce, grâce à des politiques économiques plus accommodantes.

Conjoncture nationale

L'année 2019 s'est caractérisée par la persistance d'une conjoncture économique difficile malgré l'amélioration de certains indicateurs relatifs au secteur touristique, à la récolte exceptionnelle des céréales, outre la reprise progressive du phosphate et dérivés. En effet, Le taux de croissance de l'activité économique en Tunisie, s'est établi à 1,4% en 2019 contre 2,5% réalisé en 2018.

Cette faiblesse de la croissance économique du pays revient à plusieurs facteurs notamment le repli des investissements aussi bien industriels que dans le domaine des services, la baisse de la demande émanant de la zone Euro qui a impacté négativement les industries manufacturières destinées à l'exportation, en plus de facteurs internes à l'instar de la poursuite des difficultés dans le secteur des hydrocarbures.

En effet, pour l'activité industrielle, l'indice de la production a poursuivi sa tendance baissière à un rythme plus accentué que celui de l'année précédente (-3,5% contre -0,5%). Cette évolution est expliquée essentiellement par la poursuite de la contraction de la production des industries manufacturières (-4% contre une stagnation en 2018) et la baisse du secteur énergétique (-7,6% contre

-2,1%). En revanche, le secteur des mines a connu une importante reprise (14,8% contre -12,5%) en relation avec la hausse de la production du phosphate (3,7 mille tonnes contre 2,6 mille tonnes l'année précédente).

La contraction de l'activité industrielle s'est traduite par une baisse des importations de matières premières en 2019, contre une progression de 22,5% en 2018, alors que celles des biens d'équipement ont évolué à un rythme moins rapide qu'en 2018 (9,5% contre 15,6%).

Pour ce qui est du tourisme, le raffermissement de l'activité touristique s'est poursuivi en 2019. En effet, les entrées de touristes étrangers ont progressé de 8,8%. De ce fait, les recettes touristiques se sont inscrites en hausse de 35,7%, pour atteindre 5,619 milliards de dinars. Sans l'effet change, les recettes se sont accrues de 27,4%.

Quant à l'inflation, sur toute l'année 2019, l'inflation moyenne s'est établie à 6,7% contre 7,3% en 2018 à la suite du ralentissement des prix, notamment des produits alimentaires (6,9% contre 7,5% une année auparavant).

S'agissant des paiements extérieurs, la balance des paiements courants s'est soldée, au terme de l'année 2019, par un déficit en net repli, par rapport à 2018 pour se situer à 10 milliards de dinars contre 11,7 milliards de dinars l'année dernière.

Le déficit commercial s'est élargi au cours de l'année 2019 pour se situer à 19,4 milliards de dinars contre 19 milliards de dinars en 2018. Quant aux échanges commerciaux, la progression des exportations à un rythme plus accentué que celui des importations (+7% et +5,4% respectivement) a permis une amélioration du taux de couverture d'un point de pourcentage pour s'élever à 69,3%.

Sur le marché interbancaire, le taux de change du dinar tunisien a enregistré en 2019, et par rapport à la fin de l'année 2018, une appréciation vis-à-vis des principales devises des pays partenaires, notamment l'euro (9,1%) et le dollar américain (7%). En termes de moyenne, le dinar a connu en 2019 une dépréciation de 4,8% vis-à-vis de l'euro et de 9,8% vis-à-vis du dollar américain.

Pour ce qui est des concours à l'économie, ils ont enregistré une décélération de leur rythme de progression en 2019 (3,5% ou 3.152 MDT contre 9,3% ou 7.567 MDT en 2018). Cette forte décélération est due aux retombées de la politique monétaire restrictive adoptée par la Banque Centrale de Tunisie, depuis l'année 2018, associée à une croissance économique anémique.

L'activité du marché financier a été marquée, au cours du dernier trimestre de l'année 2019, par une légère hausse de l'indice de référence TUNINDEX de 1% sur le trimestre.

La capitalisation du marché s'est élevée à 23.724 MDT à fin décembre 2019, soit 20,7% du PIB, contre 24.380 MDT ou 23,1% du PIB à fin 2018. Parallèlement, la majorité des indices sectoriels ont enregistré des rendements annuels négatifs à des taux compris entre -0,2% (Biens de Consommation) et -23,9% (Bâtiment et matériaux de construction). Quatre indices uniquement ont réalisé une performance positive à savoir l'indice de « Assurances » (+7,9%), l'indice « Produits ménagers et de soin personnel » (+5,2%), l'indice « Matériaux de base » (+1,4%) et l'indice TUNBANK (+0,2%).

Courant 2019, le secteur des assurances a été marqué par :

- L'entrée en exploitation effective, à compter du 01 janvier 2019, de la Centrale des Risques Automobile.

- La mise à jour par le Comité Général des Assurances du cadre réglementaire spécifiant les diligences des Compagnies d'assurances en matière de lutte contre le financement du terrorisme et la répression du blanchiment d'argent (circulaire du CGA n°02/2019).
- La mise en place par le Comité Général des Assurances d'un cadre réglementaire qui définit les modalités et les conditions d'autorisation pour la prise en compte des lettres de garantie émanant des réassureurs au niveau des actifs admis en représentation des engagements techniques (circulaire du CGA n°03/2019).
- La signature d'un accord entre le gouvernement Tunisien et le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, visant à améliorer le respect des obligations fiscales à l'échelle internationale et à mettre en œuvre dans ce cadre la loi américaine FATCA « Foreign Account Tax Compliance Act » relative aux comptes étrangers.
- La signature d'une convention de partenariat entre l'Instance Nationale de Lutte Contre la Corruption (INLUCC) et le Comité Général des Assurances, dans l'objectif de renforcer les mécanismes de bonne gouvernance dans le secteur des assurances en matière de lutte contre la corruption.

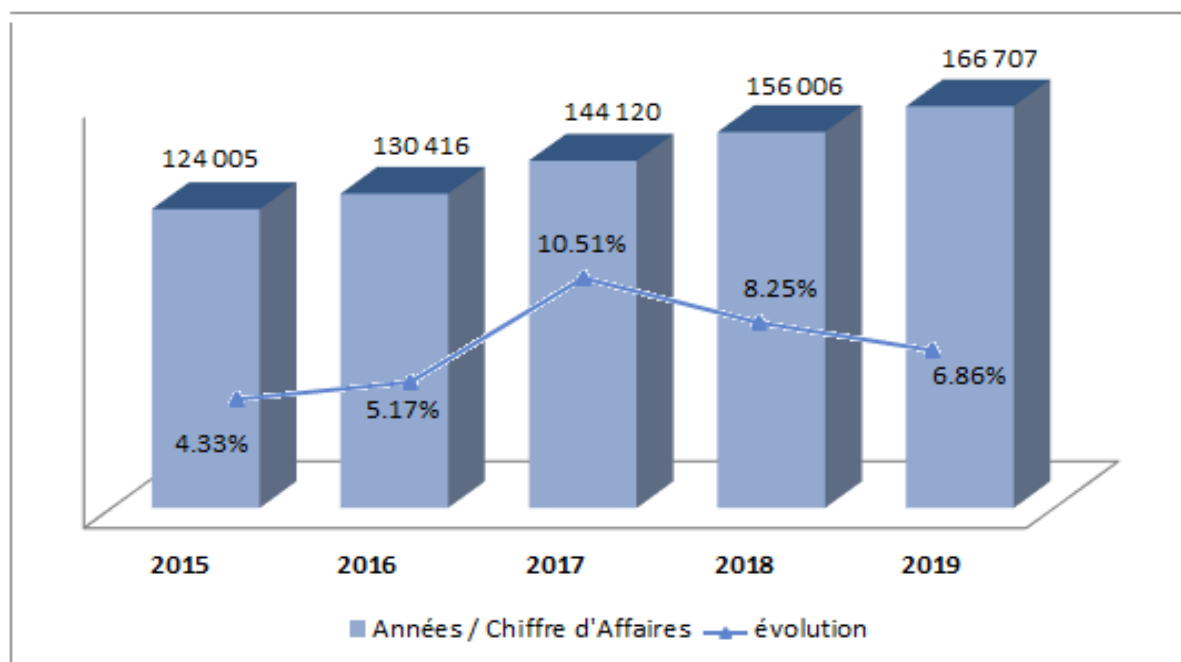
ACTIVITES DE LA COMPAGNIE

PRODUCTION

Evolution du Chiffre d'Affaires

En 2019, le chiffre d'affaires de la Compagnie (hors acceptations), a atteint un montant de 166.707 mille dinars contre 156.006 mille dinars, une année auparavant, soit une progression de 6,86% qui correspond à une enveloppe en primes additionnelles de 10.701 mille dinars.

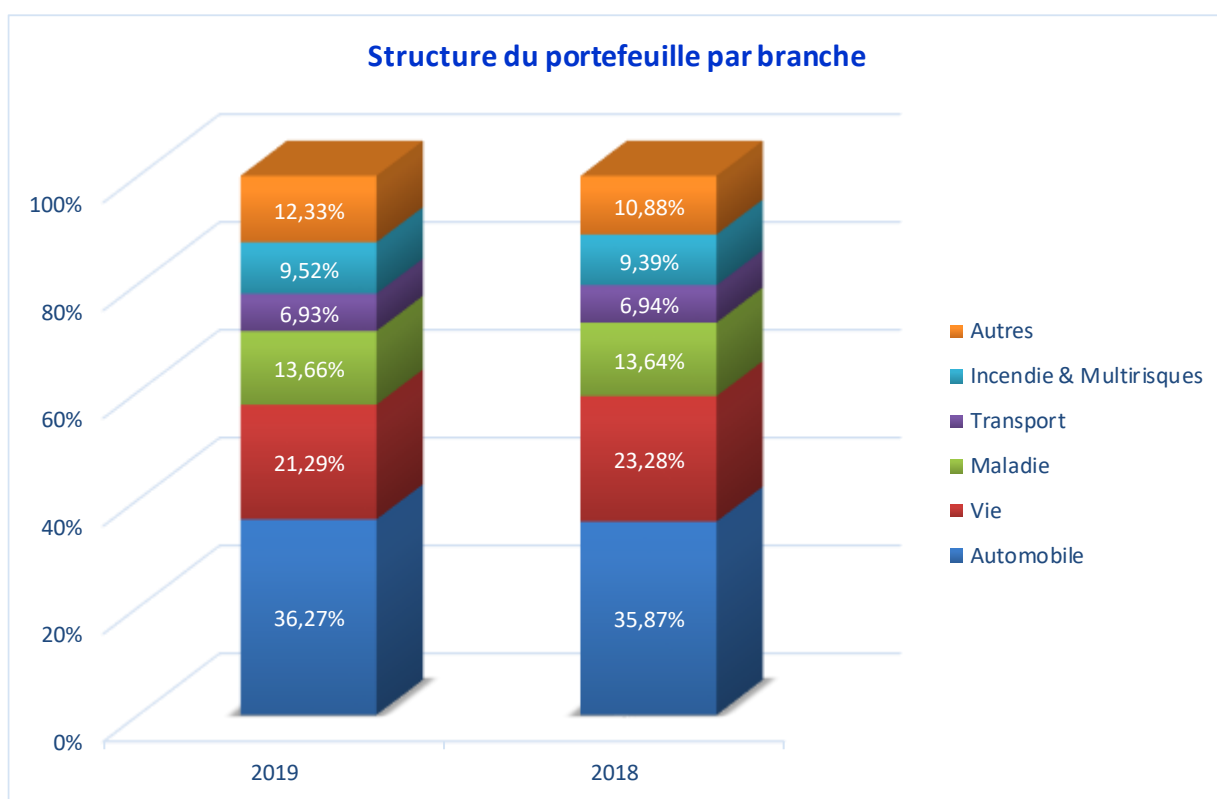
Le graphique ci-après illustre l'évolution de l'activité globale de la compagnie sur les cinq dernières années :



Structure du portefeuille de la Compagnie

La structure du portefeuille de la compagnie est restée quasiment stable par rapport à l'année précédente. Les modifications les plus significatives ont touché les branches suivantes :

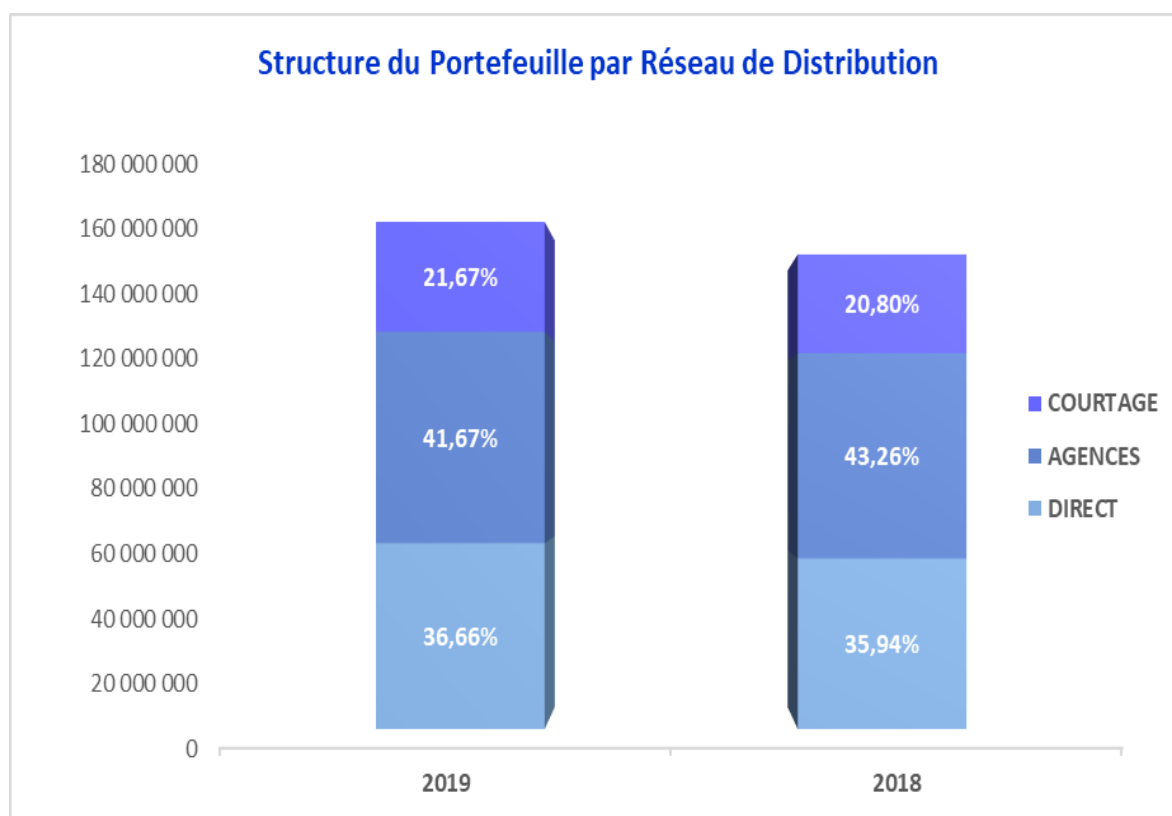
- La branche Auto renforce sa position de leadership dans le portefeuille de la Compagnie avec une part en augmentation de 0,40 point en s'établissant à 36,27% contre 35,87% à fin Décembre 2018.
- La branche Vie maintient sa position au second rang dans le portefeuille de la Compagnie, en dépit du recul de sa part de 2 points environ (21,29% contre 23,28% au 31/12/2018).
- La part de la branche Maladie est en quasi-stagnation (13,66% contre 13,64% en Décembre 2018). Celle-ci conserve sa position au 3^{ième} rang dans la structure globale du portefeuille de la Compagnie.
- Une avancée de 0,13 point de la part de la branche Incendie & Multirisques, qui consolide son 4^{ième} rang dans le portefeuille de la Compagnie (9,52% contre 9,39% en 2018).
- La part de la branche Transport s'est établie, quasiment au même niveau que l'exercice précédent, soit 6,93% (6,94% en 2018). Celle-ci préserve son 5^{ième} rang dans le portefeuille de la Compagnie.
- La branche RC se positionne au 6^{ième} rang, avec une part en croissance de 1,28 points dans la structure du portefeuille de la Compagnie (4,88% contre 3,60% au 31/12/2018).



Evolution de la structure du portefeuille par réseau de distribution

La structure du portefeuille par réseau de distribution a évolué en faveur du Courtage (+0,86 point) et du Bureau Direct (+0,72 point), et ce au détriment du réseau des Agences, dont le poids est en recul de 1,58 points dans la structure globale du portefeuille de la Compagnie, comme l'indique le tableau et le graphique ci-après :

Réseau	Part en %		
	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Bureau Direct	36,66%	35,94%	0,72
Agences	41,68%	43,26%	-1,58
Courtage	21,67%	20,80%	0,86
TOTAL	100%	100%	



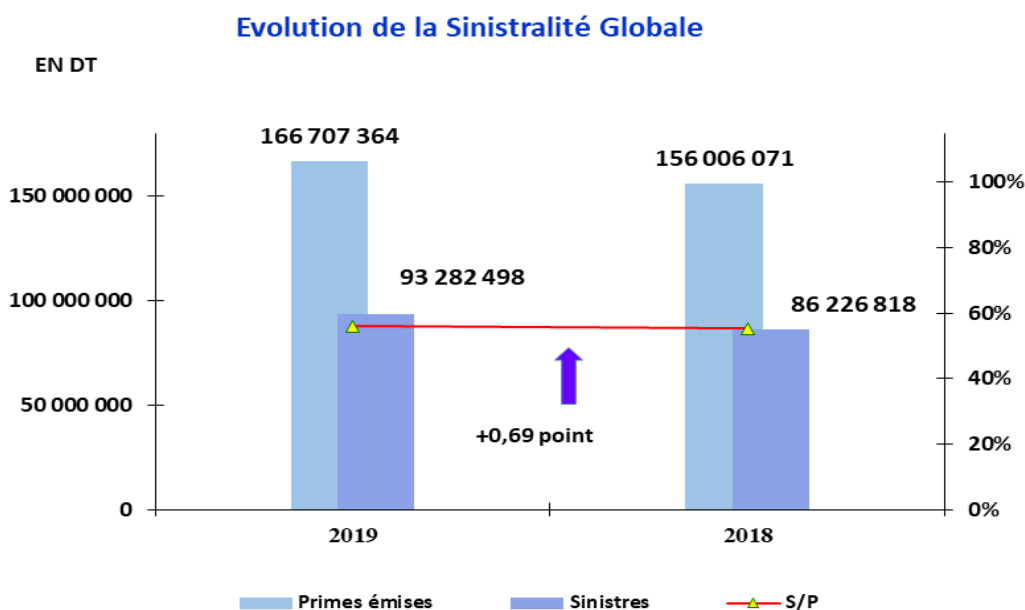
SINISTRALITE

L'année 2019 a été marquée par la survenance de trois sinistres majeurs au niveau des branches Transport et Risques Spéciaux, dont le coût global est évalué à 12 millions de dinars environ.

Quant à la sinistralité globale de la Compagnie, mesurée par le ratio de sinistres à primes, elle s'est établie à 55,96% contre 55,27% en 2018.

En effet et au terme de l'exercice 2019, le volume des sinistres déclarés (affaires directes) a atteint un montant de 93.282.498 dinars contre 86.226.818 dinars à la même période en 2018, soit une augmentation de 8,18%.

Le graphique ci-après illustre l'évolution de la sinistralité (2019-2018) :



Evolution de la sinistralité par réseau

Au terme de l'exercice 2019, le réseau Courtage et le réseau des Agences ont vu leur sinistralité s'améliorer d'une manière significative, alors que le Bureau Direct accuse une aggravation de sa sinistralité due notamment aux sinistres liés aux branches Transport, Incendie et RC, comme l'illustre le tableau ci-après :

Réseau	S/P (en %)		Différentiel (En Pts)
	31/12/2019	31/12/2018	
Bureau Direct	46,65%	28,07%	+18,58
Agences	64,81%	69,90%	-5,09
Courtage	54,67%	71,85%	-17,18
TOTAL	55,96%	55,27%	+0,69

LA GESTION FINANCIERE

Les Placements

Les placements nets de la Compagnie totalisent, au 31 décembre 2019, un montant de 465.370.981 dinars contre 383.953.778 dinars 31 décembre 2018, soit une progression de 21,21%. Ces placements ont généré un revenu total de 72.127.888 dinars contre 26.015.665 dinars en 2018.

Le portefeuille net des placements financiers a atteint, au 31 décembre 2019, un montant de 445.754.245 dinars contre 369.122.051 dinars en 2018, soit une croissance de 20,76%. En ce qui concerne le revenu généré par ce portefeuille, il a progressé de 194,99%, en passant de 23.880.384 dinars à 70.445.914 dinars au terme de l'exercice 2019. Cette augmentation provient essentiellement d'une plus-value exceptionnelle d'environ 38 millions de dinars, réalisée sur la cession de la participation d'Astrée dans la société mère « La Banque de Tunisie » au cours du 2^{ème} trimestre 2019. Cette cession rentre dans le cadre de la conformité à la réglementation en vigueur relative aux participations croisées (article 466 du code des sociétés commerciales traitant des participations croisées au sein des groupes de sociétés). Les revenus des dépôts ont contribué également à cette progression pour un montant d'environ 7,2 millions de dinars.

La Trésorerie

Au terme de l'exercice 2019, les encaissements de la Compagnie totalisent un montant de 180.767.407 dinars contre 166.094.234 dinars à la même période en 2018, soit une progression de 8,83%.

Quant au ratio d'encaissement global de la Compagnie, il s'est établi à 79,51% contre 76,60% en 2018, soit une amélioration de 2,91 points.

RESULTATS DE LA COMPAGNIE AU 31 DECEMBRE 2019

L'ACTIVITE NON-VIE

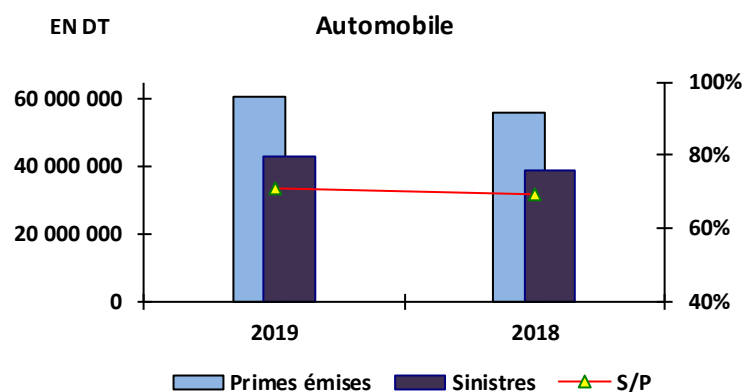
L'AUTOMOBILE

La branche Auto, en progression de son niveau d'activité de 8,05%, maintient sa position au 1^{er} rang dans le portefeuille de la Compagnie avec une part de 36,27%.

En ce qui concerne les sinistres déclarés de la branche, ils se sont établis à 43.878.357 dinars contre 38.771.846 dinars en 2018. Il en découle une aggravation de la sinistralité de la branche Automobile de 3,29 points.

Résultats de la Branche Automobile

<i>(En DT)</i>			
	2019	2018	Variation
Primes émises	60 464 768	55 961 222	8,05%
Sinistres	43 878 357	38 771 846	13,17%
S/P	72,57%	69,28%	3,29 Pts



I. L'INDIVIDUELLE

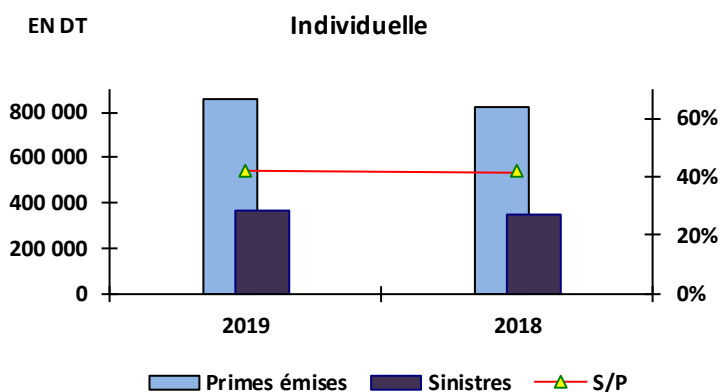
La branche Individuelle enregistre, en 2019, un volume de production de 860.582 dinars contre 825.091 dinars en 2018, soit une progression de 4,30%.

Quant à la sinistralité de la branche, elle demeure favorable, malgré qu'elle soit en aggravation de 0,38 point, en s'établissant à 42,39% contre 42,01% en 2018.

Résultats de la branche "Individuelle"

(En DT)

	2019	2018	Variation
Primes émises	860 582	825 091	4,30%
Sinistres	364 818	346 632	5,25%
S/P	42,39%	42,01%	0,38 Pt



II. L'INCENDIE & MULTIRISQUES

L'activité en Incendie & Multirisques, en croissance de 8,27%, cumule en 2019 un volume d'émissions de 15.858.883 dinars contre 14.646.951 dinars, en 2018.

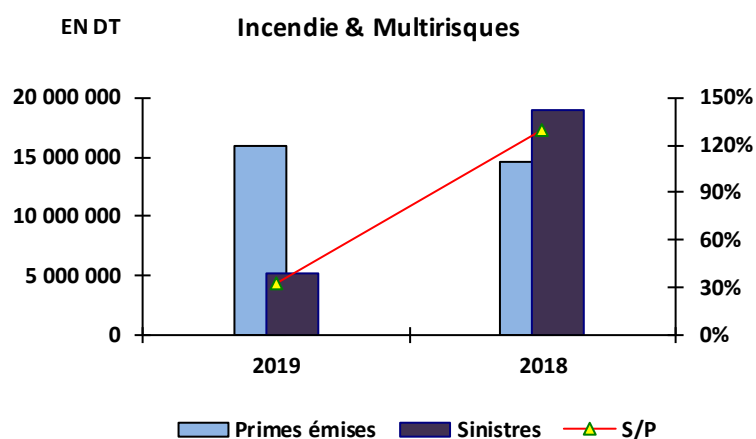
Quant aux sinistres déclarés des deux branches consolidées, ils se sont établis à un montant de 5.095.637 dinars contre 19.008.051 dinars en 2018, soit un écart favorable de 13.912.414 Dinars. Ceci s'est traduit par un recul important de la sinistralité de 97,64 points en s'établissant à 32,13%.

Cette baisse de la sinistralité s'explique par l'absence de sinistres importants en 2019 comparativement à l'exercice 2018, marqué par les sinistres liés aux inondations.

Résultats consolidés des Branches Incendie & Multirisques

(en DT)

	2019	2018	Variation
Primes émises	15 858 883	14 646 951	8,27%
Sinistres	5 095 637	19 008 051	-73,19%
S/P	32,13%	129,77%	-97,64 Pts



III. LE TRANSPORT ET L'AVIATION

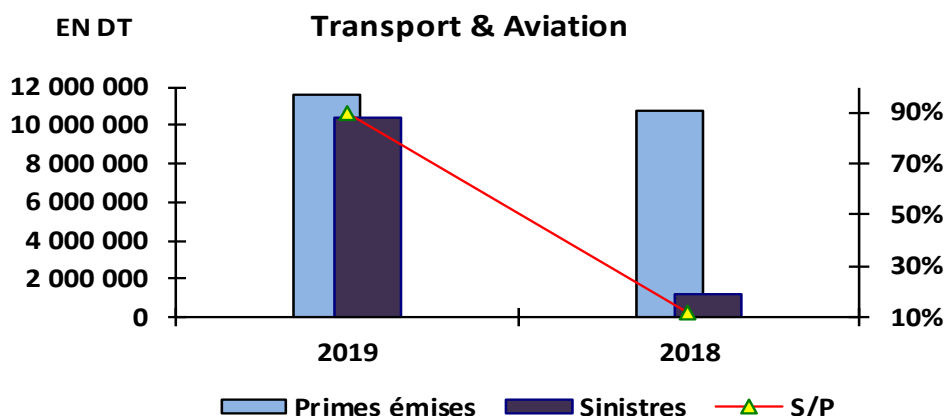
La branche Transport & Aviation enregistre une progression de 6,73%. Son chiffre d'affaires s'est établi, au 31/12/2019, à 11.556.725 dinars contre 10.828.445 dinars en 2018, soit une production additionnelle de 728.280 dinars. Cette croissance résulte d'une évolution favorable des principales composantes de la branche (+5% pour le transport de marchandises, +7% pour les risques pétroliers et +26% pour l'aviation).

Quant aux sinistres déclarés de la branche, ils totalisent un montant de 10.429.590 dinars contre 1.247.034 dinars en 2018, soit un écart défavorable de 9.182.556 dinars. Cette situation s'explique par la survenance de deux sinistres importants (Risques Pétroliers : environ 7,750 MD et transport de marchandises : environ 1,350 MD).

Résultats de la Branche Transport et Aviation

(En DT)

	2019	2018	Variation
Primes émises	11 556 725	10 828 445	6,73%
Sinistres	10 429 590	1 247 034	736,35%
S/P	90,25%	11,52%	78,73 Pts



IV. LES AUTRES DOMMAGES AUX BIENS :

La rubrique «Autres dommages aux biens» regroupe l'ensemble des Risques Techniques et les Risques Divers (Vol, Bris de glaces et Dégâts des eaux). Ces risques cumulent, en 2019, un volume de primes de 4.448.560 dinars contre 4.463.026 dinars en 2018.

Les «Autres dommages aux biens» cumulent, au terme de l'exercice 2019, un volume de sinistres déclarés de 5.456.725 dinars contre 2.375.528 dinars, à la même période de l'exercice écoulé. Quant à la sinistralité de la branche, elle s'est établie au terme de l'exercice 2019, à 122,66%.

1. LES RISQUES TECHNIQUES :

Au terme de l'exercice 2019, la production au titre des Risques Techniques s'est établie quasiment au même niveau que l'exercice écoulé, soit un volume de 3.980.131 dinars contre 3.892.326 dinars en 2018.

Quant aux sinistres déclarés, ils totalisent, en 2019, un montant de 5.397.845 dinars contre 2.280.248 dinars, en 2018, soit un écart défavorable de 3.117.597 dinars imputable à la survenance d'un sinistre important de l'ordre de 2,9 millions de dinars.

2. LES RISQUES DIVERS :

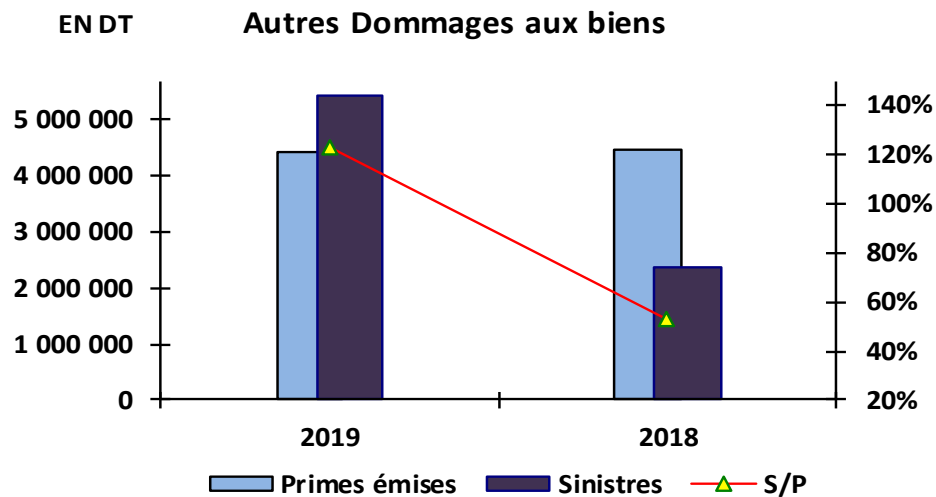
Les Risques Divers, composés du « Vol, Bris de Glaces et Dégâts des Eaux », cumulent en 2019 un volume de primes émises de 468.429 dinars contre 570.700 dinars, en 2018.

Les sinistres déclarés au titre des Risques Divers totalisent, en 2019, un montant de 95.280 dinars contre 58.880 dinars, en 2018.

Le tableau suivant retrace l'évolution des indicateurs d'activité de la catégorie « Autres Dommages aux biens » :

Résultats de la branche Autres dommages aux biens

	2019	2018	(En DT) Variations
Primes émises	4 448 560	4 463 026	-0,32%
Sinistres	5 456 725	2 375 528	129,71%
S/P	122,66%	53,23%	69,44 Pts



V. LA CONSTRUCTION :

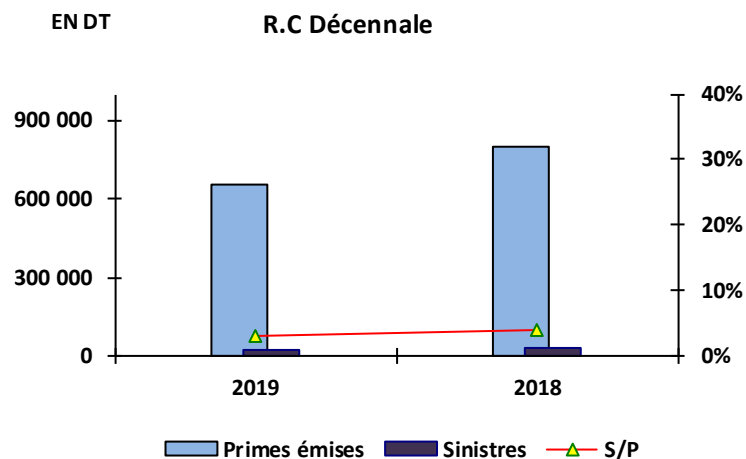
Les primes émises au titre des assurances construction (RC Décennale) se sont établies à 656. 363 dinars contre 799. 563 dinars en 2018.

Les sinistres déclarés de la branche s'élèvent, au terme de l'exercice 2019, à un montant de 20.000 dinars contre 32.500 dinars en 2018. Quant à la sinistralité, elle demeure favorable en s'établissant à 3,05%, soit une amélioration d'environ 1 point.

Résultats de la Branche RC Décennale (Construction)

(En DT)

	2019	2018	Variations
Primes émises	656 363	799 563	-17,91%
Sinistres	20 000	32 500	-38,46%
S/P	3,05%	4,06%	-1,02 Pts



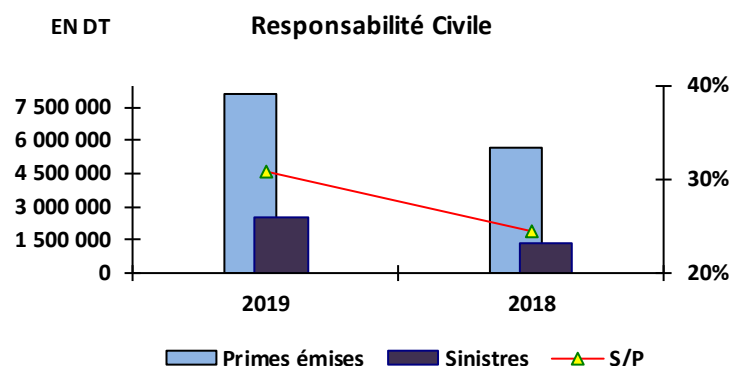
VI. LA RESPONSABILITE CIVILE

Les émissions de la branche RC totalisent, en 2019, un montant de 8.138.128 dinars contre 5.620.578 dinars, en 2018, soit une enveloppe en primes additionnelles de 2.517.550 dinars, correspondant à une progression de 44,79%. Celle-ci provient de la réalisation d'affaires nouvelles importantes et d'une alimentation plus importante en primes de contrats en portefeuille.

Quant aux sinistres déclarés de la branche, ils se sont établis à un montant 2.506.151 dinars contre 1.377.188 dinars en 2018. Ainsi, la branche a vu sa sinistralité s'aggraver de 6,29 points en s'établissant à 30,80% contre 24,50% en 2018.

Résultats de la Branche Responsabilité Civile

			(En DT)
	2019	2018	Variation
Primes émises	8 138 128	5 620 578	44,79%
Sinistres	2 506 151	1 377 188	81,98%
S/P	30,80%	24,50%	6,29 Pts



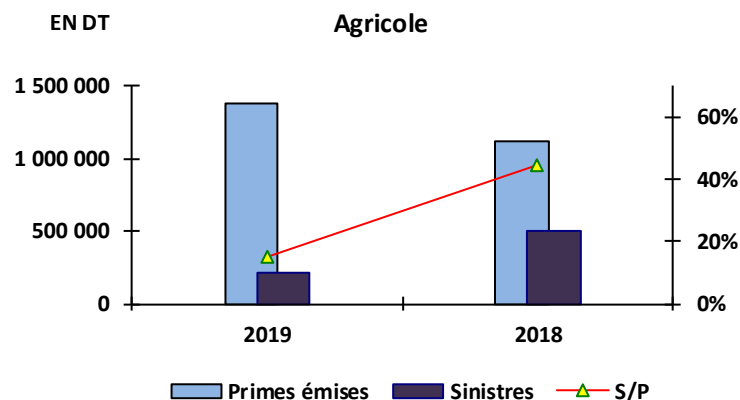
VII. L'AGRICOLE

Les assurances Agricoles totalisent, au 31/12/2019, un volume de primes de 1.385.592 dinars contre 1.120.649 dinars en 2018, soit une progression de 23,64%.

Les sinistres déclarés de la branche Agricole, se sont établis à 211.287 dinars contre 498.810 dinars en 2018. Il en découle une amélioration de la sinistralité de plus de 29 points.

Résultats de la Branche Risque Agricole

			(En DT)
	2019	2018	Variation
Primes émises	1 385 592	1 120 649	23,64%
Sinistres	211 287	498 810	-57,64%
S/P	15,25%	44,51%	-29,26 Pts



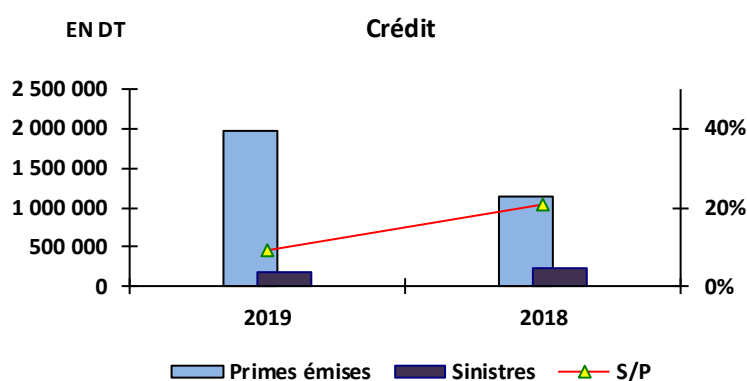
VIII. LE CREDIT

En progression de 71,70%, la branche Crédit cumule, en 2019, un volume d'émissions de 1.974.965 dinars contre 1.150.243 dinars, en 2018, provenant d'un effort de croissance au niveau des deux composantes de la branche, à savoir le Crédit à l'export et le Crédit Domestique.

Quant à la sinistralité de la branche, elle enregistre une amélioration par rapport à l'exercice écoulé de 12 points environ, avec un ratio S/P de 9% en 2019.

Résultats de la Branche Crédit

	2019	2018	(En DT) Variation
Primes émises	1 974 965	1 150 243	71,70%
Sinistres	177 671	241 344	-26,38%
S/P	9%	20,98%	-11,99 Pts



IX. L'ASSISTANCE AUX VOYAGES

Au terme de l'exercice 2019, l'activité Assistance aux voyages, enregistre un chiffre d'affaires de 818.118 dinars contre 772.565 dinars en 2018, soit une progression de 5,9%.

X. LA SANTE (MALADIE & INVALIDITE)

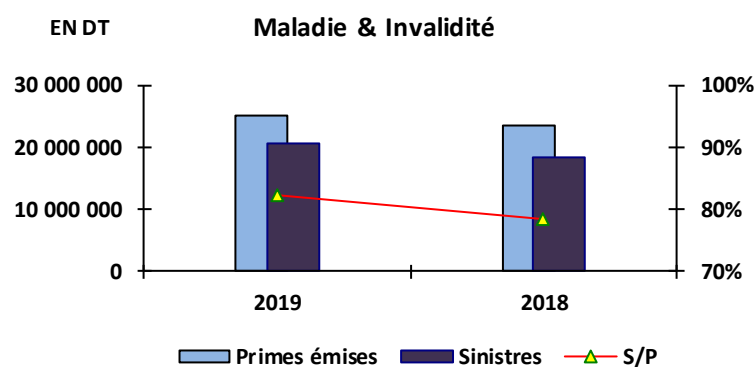
Le volume des émissions au titre de la branche Santé (Maladie & Invalidité) totalise 25.054.906 dinars, en 2019, contre 23.495.015 dinars, en 2018, soit une progression de 6,64%. Ainsi, la branche préserve sa position au 3^{ième} rang dans la structure globale du portefeuille de la compagnie, avec une part de 15%.

Quant aux sinistres déclarés de la branche, ils s'élèvent, en 2019, à un montant de 20.623.017 dinars contre 18.426.464 dinars, en 2018. Ainsi, la croissance du niveau d'activité de la branche s'est accompagnée d'une aggravation de sa sinistralité de 4 points environ, en s'établissant à 82,31% au terme de l'exercice 2019.

Résultats de la Branche Maladie & Invalidité

(En DT)

Rubriques	2019	2018	Variation
Primes émises	25 054 906	23 495 015	6,64%
Sinistres	20 623 017	18 426 464	11,92%
S/P	82,31%	78,43%	3,88 Pts



L'ACTIVITE VIE

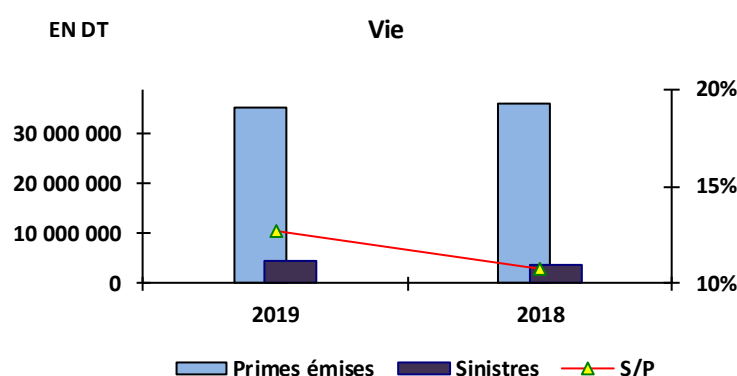
La branche Vie, maintient en 2019 sa position au 2^{ième} rang dans le portefeuille de la Compagnie avec une part de 21,29%, et ce en dépit du recul de son chiffre d'affaires de 2,29%. En effet, ses émissions s'élèvent à un montant de 35.489.774 dinars contre 36.322.723 dinars en 2018.

Les sinistres déclarés de la branche Vie s'élèvent, en 2019, à un montant de 4.519.245 dinars contre 3.901.421 dinars, en 2018. Il en résulte une aggravation de la sinistralité de la branche d'environ 2 points.

Résultats de la Branche Vie

(En DT)

Rubriques	2019	2018	Variation
Primes émises	35 489 774	36 322 723	-2,29%
Sinistres	4 519 245	3 901 421	15,84%
S/P	12,73%	10,74%	1,99 Pts



LES FRAIS GENERAUX

Les frais généraux ont enregistré une augmentation de 13,35% par rapport à l'exercice précédent. Ils ont atteint une enveloppe de 40.292.023 dinars au 31 décembre 2019 contre 35.545.761 dinars au 31 décembre 2018.

Ces frais généraux sont constitués essentiellement de la masse salariale qui s'est élevée à 10.385.423 dinars au 31 décembre 2019 contre 9.189.379 dinars au 31 décembre 2018, soit une augmentation de 13% et des commissions qui sont passées de 14.719.176 dinars au 31 décembre 2018 à 15.528.247 dinars au 31 décembre 2019, soit une augmentation de 5,5%.

Le ratio des frais généraux sur les primes émises est passé de 22,78 % en 2018 à 24,17% au 31 décembre 2019.

Le ratio des commissions sur les primes émises a baissé pour s'établir à 9,31% au 31 décembre 2019 contre 9,44% au 31 décembre 2018.

LES RESULTATS TECHNIQUES

LE RESULTAT TECHNIQUE NON-VIE

L'activité technique non Vie s'est soldée, en 2019, par un résultat bénéficiaire de 23. 279 mille dinars contre 10. 546 mille dinars en 2018. Cette performance résulte notamment de la réalisation d'une plus-value exceptionnelle sur cession de placements financiers.

(En DT)

Résultat technique Non-Vie	2015	2016	2017	2018	2019
Montant	9 464 947	12 618 115	13 943 685	10 545 985	23 279 132
Evolution	-18,56%	+33,31%	+10,51%	-20,37%	+120,74%

LE RESULTAT TECHNIQUE VIE

A l'instar de l'activité non-Vie, la branche Vie a dégagé en 2019 un bénéfice de 23. 033 mille dinars contre 7. 217 mille dinars en 2018. Cela est dû, comme pour le cas de l'assurance non Vie, à la cession des placements dégagant une plus- value exceptionnelle.

(En DT)

Résultat technique Vie	2015	2016	2017	2018	2019
Montant	4 097 066	4 443 962	5 420 758	7 216 748	23 032 651
Evolution	+15,64%	+8,47%	+21,98%	+33,13%	+219,16%

LE RESULTAT NET

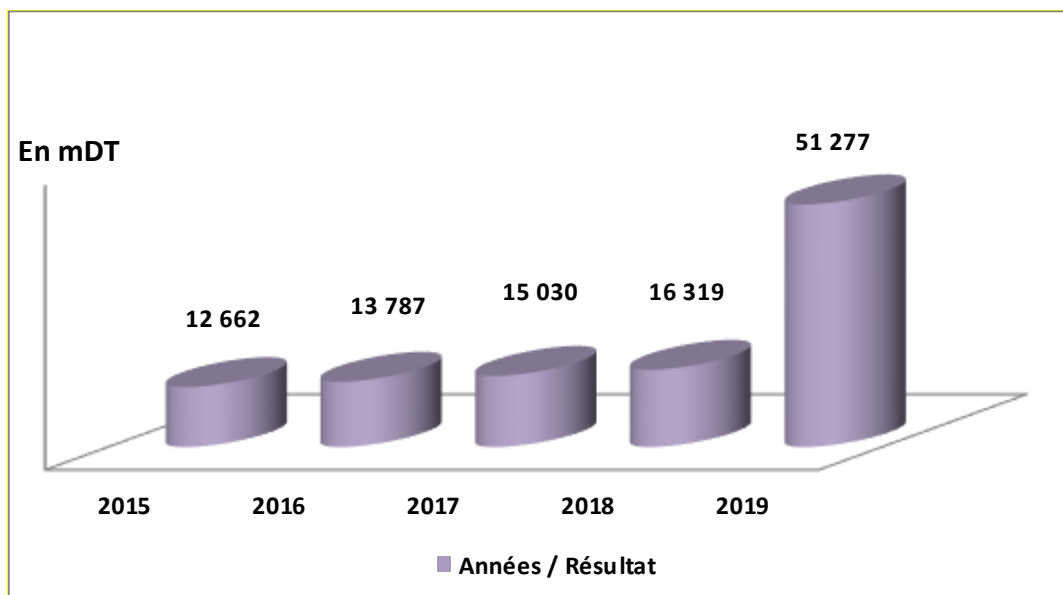
A la fin de l'exercice 2019, le résultat net a enregistré une hausse exceptionnelle de 214% passant de 16. 318 mille dinars en 2018 à 51.277 mille dinars au 31 décembre 2019.

Cette augmentation provient essentiellement d'une plus-value exceptionnelle réalisée sur la cession de la participation de la compagnie dans la société mère « la Banque de Tunisie » qui rentre dans le cadre de la conformité à la réglementation en vigueur relative aux participations croisées.

Evolution du résultat net

(en DT)

Résultat net	2015	2016	2017	2018	2019
Montant	12 661 550	13 787 216	15 029 794	16 318 785	51 276 988
Evolution	+8,65%	+8,89%	+9,01%	+8,58%	+214,22%



REPARTITION DES BENEFICES

Il est à rappeler que le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce, après déduction de ce qui suit :

- Une fraction égale à 5 % du bénéfice déterminé au titre de réserves obligatoires ; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve atteint le 10^{ème} du capital social
- La réserve prévue par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés
- Les sommes affectées aux réserves constituées en exécution d'une délibération de l'Assemblée Générale
- Les sommes reportées à nouveau
- Le reliquat est réparti aux actionnaires. La part de chaque actionnaire dans les bénéfices est déterminée proportionnellement à sa participation dans le capital social.

Répartition des bénéfices

(En DT)

Rubriques	2017	2018	2019
Bénéfice de l'exercice	15 029 794	16 318 785	51 276 988
Report antérieur	11 797 136	8 799 430	290 715
Total à répartir	26 826 930	25 118 215	51 567 703
Répartition			
Réserves			
<i>Réserves légales</i>	1 000 000		
<i>Autres réserves</i>	17 027 500	14 027 500	15 000 000
Report à nouveau	8 799 430	290 715	540 204
Dividendes	9 600 000	10 800 000	36 000 000

NB : répartition des bénéfices conformément au projet de résolutions à l'Assemblée Générale Ordinaire

RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES

Les fonds propres de la compagnie avant répartition du bénéfice de l'exercice ont poursuivi leur progression pour passer de 123,335 MD fin 2018 à 163,812 MD au 31 décembre 2019.

Tableau d'évolution des capitaux propres

(En DT)

Rubriques	2017	2018	2019
<u>Capitaux propres :</u>			
Capital social	30 000 000	30 000 000	30 000 000
Réserves et primes liées au capital	24 155 873	25 555 873	33 350 873
Autres capitaux propres	35 633 815	42 661 315	48 893 815
Résultats reportés	11 797 136	8 799 430	290 715
Total capitaux propres avant résultat	101 586 824	107 016 618	112 535 404
Résultat au 31 décembre	15 029 794	16 318 785	51 276 988
Total capitaux propres avant affectation	116 616 618	123 335 404	163 812 392
Total capitaux propres après affectation	107 016 618	112 535 404	127 812 392

NORMES PRUDENTIELLES ET GESTION DES RISQUES

RATIOS REGLEMENTAIRES

En tant que société d'assurances, la Compagnie doit identifier et quantifier ses engagements futurs et actuels. A cet effet, Astrée a constitué les provisions techniques suffisantes pour faire aux engagements nés des contrats d'assurances souscrits (réf : article 59 du code des assurances). Par ailleurs, la Compagnie a constitué une marge de solvabilité suffisante pour toutes leurs opérations (réf : article 58 bis du code des assurances). Il s'agit des ratio réglementaires garants d'un régime sain d'adéquation des fonds propres et de solvabilité.

CONTROLE INTERNE ET GOUVERNANCE

Le dispositif de contrôle interne est défini, au sein de la Compagnie, comme l'ensemble des moyens et procédures visant la maîtrise des activités et de certains facteurs de risques.

Ce système s'articule autour de certains principes de base permettant d'assurer une maîtrise des risques, de garantir la régularité, la sécurité et l'efficacité des opérations à travers les structures dédiées à cet effet.

En effet, la structure d'audit interne au sein de la Compagnie a pour mission de procéder à l'examen et à l'évaluation de l'efficacité du système de contrôle interne ainsi qu'à la proposition de recommandations pour son amélioration.

La structure conformité a pour mission de mettre en œuvre une veille normative et réglementaire sur les activités d'assurance, formaliser et mettre à jour périodiquement la politique de conformité

de la compagnie, identifier et évaluer le risque de non-conformité et animer la filière conformité (suivi des incidents et des actions associées).

La structure de gestion des risques qui a pour mission de contribuer à préserver la valeur et la réputation de la compagnie en analysant, quantifiant et prévenant les risques qu'elle peut encourir du fait de ses activités, et en mettant en place les moyens de couverture de ces risques.

La structure d'actuariat qui a pour mission de contribuer à l'équilibre technique des portefeuilles en analysant leur rentabilité et en déterminant, par des études actuarielles, les orientations de la politique de surveillance, les barèmes de tarification et les règles de souscription des produits.

Les structures décisionnelles et les organes de contrôle ont accompli tout au long de l'exercice 2019 leurs fonctions dans des conditions optimales et en conformité avec les dispositions réglementaires.

Trois comités assistent le conseil dans l'exécution de ses missions notamment la préparation de ses décisions stratégiques et l'accomplissement de son devoir de surveillance. Il s'agit du Comité Permanent d'Audit Interne, du Comité des risques et du Comité de rémunération.

Le Comité Permanent d'Audit Interne qui veille au respect par la société de la mise en place de systèmes de contrôle interne performants de nature à promouvoir l'efficacité, l'efficacé, la protection des actifs de la société, la fiabilité de l'information financière et le respect des dispositions légales et réglementaires. Il assure le suivi des travaux des organes de contrôle de la société. Il propose la nomination des Commissaires aux Comptes et autorise la désignation des auditeurs internes.

Le Comité de Gestion des Risques rend compte au Conseil d'Administration en matière de gouvernance de la surveillance des risques. Il conseille le Conseil d'administration sur la stratégie globale et l'appétence en matière de risques de toute nature et en contrôler la mise en place. Il approuve et revoit régulièrement les politiques régissant la prise, la gestion, le suivi et la réduction des risques auxquels la compagnie est ou pourrait être exposée.

Il examine les rapports réguliers sur la gestion des risques liés aux activités de la compagnie, et la manière dont ils sont contrôlés et suivis par la structure en charge de la gestion des risques. Il contrôle l'exposition au risque des activités, par l'examen régulier de la cartographie des risques et s'assure de l'adéquation et de l'efficacité des dispositifs de gestion des risques.

Le Comité de nomination et de rémunération a pour mission d'assister le conseil d'administration dans toutes les matières relatives à la nomination et à la rémunération des administrateurs et de la direction générale.

Par ailleurs, la Compagnie dispose d'un Comité de placements chargé essentiellement de la mise en œuvre et de la mise en application d'une stratégie générale de placement de la Compagnie. Il veille à assurer une gestion optimale du portefeuille de la Compagnie.

Le conseil exerce son rôle et s'acquitte de ses responsabilités conformément au cadre législatif et réglementaire applicable aux pratiques de gouvernance de la compagnie et aux politiques et procédures internes.

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT

Dans le cadre de l'application de la loi n°2015-26 du 07 Août 2015 relative à la lutte contre le terrorisme et la répression du blanchiment d'argent, telle que complétée par la loi n°2019-09 du 23 janvier 2019, et conformément aux impératifs de la circulaire n°02-2019 du 28 Août 2019 du Comité Général des Assurances, Astrée a finalisé la mise en place de son dispositif de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Ce dispositif repose notamment sur un progiciel informatique dédié et intégré avec le système central de la Compagnie.

Astrée a également engagé des actions de formation au profit de son personnel et de son réseau afin de les sensibiliser par rapport aux diligences qui leur incombent, conformément à la politique de conformité de la Compagnie en matière de blanchiment d'argent, et les initier à l'utilisation de l'outil informatique.

PLAN D' ACTIONS POUR L'IMPLEMENTATION DES NORMES « IFRS »

Astrée étant une société faisant partie du groupe de la Banque de Tunisie s'est dotée d'une feuille de route pour l'implémentation des normes IFRS, visant à présenter des états financiers comparatifs sous IFRS arrêtés au 31.12.2021.

Cette feuille de route se base sur 7 étapes essentielles décrites comme suit :

- **Initiation du projet** : Cette phase consiste dans la formation des utilisateurs clés sur les particularités des normes IFRS et l'organisation du projet. L'ASTREE a arrêté la liste du personnel à former aux normes IFRS. Cette formation touche le personnel faisant partie de la comptabilité et des structures de productions et le personnel de direction appartenant à toutes les tranches de la hiérarchie.
- **Analyse des besoins** : Il s'agit d'effectuer une validation du modèle de calcul conformément à l'IFRS 4 et effectuer ainsi une étude d'impact IFRS sur les états financiers arrêtés aux 31.12.2019, afin de ressortir les GAP'S d'application et de les analyser.
- **Réformes organisationnelles** : Afin de pouvoir émettre des états financiers conformément au référentiel IFRS, l'ASREE s'est engagée à revoir ses procédures de travail et réorganiser ses structures dans l'objectif de rendre la circulation de l'information demandée plus fluide.
- **Fiabilisation des données** : Des travaux de collecte, de contrôle et de validation des données sont à engager pour assurer une correcte application des IFRS.
- **Adaptation du Système d'Information** : Une fois les données fiabilisées, il y a lieu de valider les données comptables et les données issues du système d'Informations (existant ou cible) pour une adaptation optimale du référentiel IFRS.
- **Synchronisation du Groupe** : l'ASTREE étant une société consolidée au sein du groupe BT est amenée à intégrer des préparatifs au dispositif IFRS requis au sein du groupe pour la consolidation.
- **Passage aux IFRS** : Une date préliminaire a été prévue pour l'application des IFRS pour l'exercice 2020.

Un groupe de travail dédié à suivre la bonne application de cette feuille de route est en cours de constitution.

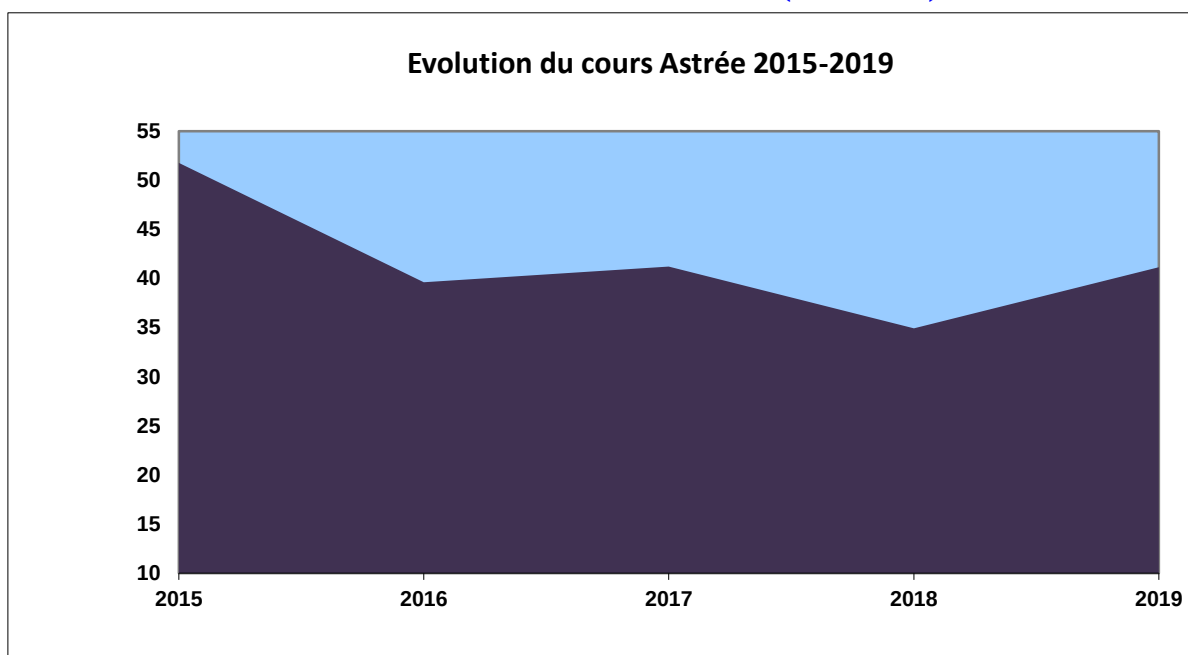
LE TITRE ASTREE EN BOURSE

L'indice de la place le TUNINDEX, a enregistré une baisse de 2,06% au 31 décembre 2019 contre une hausse de 15,76% en 2018.

Dans ce contexte, le cours de l'action de notre Compagnie a clôturé l'exercice 2019 à 44,010 dinars contre 37,010 dinars en 2018 soit une appréciation de 18,9 %. Il en découle une capitalisation boursière au 31 décembre 2019 d'un montant de 264.060 mille dinars contre 222.060 mille dinars à la même date en 2018.

Le nombre d'actions d'Astrée échangées, en 2019, totalise 5.391 actions pour un montant de 221. 881 dinars, soit un cours moyen de 41,158 dinars.

Evolution du cours de l'action ASTREE au 31 Décembre (2015/2019) :



DEVELOPPEMENT ET MODERNISATION DE LA COMPAGNIE

LE SYSTEME D'INFORMATION

Afin de doter la compagnie d'un nouveau système d'information performant qui peut répondre aux exigences de l'évolution de ses activités et assurer le contrôle adéquat de ses opérations, la compagnie a amorcé depuis 2017 la mise en place de son plan directeur informatique qui s'articule autour des axes suivants:

- Une gestion intégrée des processus et des contenus (ECM/BPM)
- Une activité métier et support bâtie autour des ERP (progiciels de gestion intégrée) : cette intégration permet à la Compagnie de bénéficier de l'optimisation des processus de gestion par l'adoption des bonnes pratiques.
- Une infrastructure fiable, évolutive et sécurisée.

- Une sécurité du système d'information assurée à travers une politique basée sur la norme 27001.
- Une restructuration de la Direction des Systèmes d'information dans le but de faciliter le suivi des projets liés au plan directeur informatique et de fournir des services selon les référentiels de bonnes pratiques.

A cet effet, la Compagnie a finalisé en 2019 les projets de la cartographie des processus, de la gestion électronique du courrier et la gestion électronique des documents (GEC/GED).

Par ailleurs, Astrée a lancé une mission pour la mise à niveau de ses archives, et ce afin d'optimiser la gestion des documents avant l'intégration avec le nouveau système « GED ». Une action de refonte du système de gestion des fax et d'acquisition d'une nouvelle solution téléphonique a été également lancée.

L'année 2019 a été caractérisée aussi par la mise en production partielle du nouveau système Maladie « I-santé ». Cette action a permis à Astrée d'intégrer un ensemble d'optimisations sur le système, dont la mise en production progressive est prévue en 2020.

Au cours de l'année 2019, Astrée a finalisé les travaux concernant le choix de la solution et de l'intégrateur pour la mise en place d'une nouvelle solution intégrée pour la gestion de ses activités support.

Au niveau de l'axe sécurité, la Compagnie a entamé une mission pour le choix d'un prestataire, qui l'accompagnera à la mise en place de son plan de continuité d'activité et à l'adoption de la solution optimale pour l'externalisation de son site de backup. Une mission d'audit réglementaire de la sécurité a été également réalisée en 2019.

L'EVOLUTION DE L'EFFECTIF

L'effectif de la Compagnie s'est établi au terme de l'exercice 2019 à 187 employés contre 189 employés à fin 2018 (recrutement de huit cadres et départ à la retraite de dix).

Ces recrutements ont touché notamment les activités d'actuariat et d'audit interne ainsi que les activités techniques, et ce, afin de répondre aux exigences réglementaires, d'un côté, et de répondre aux besoins issus de l'évolution de l'activité de l'autre côté.

L'âge moyen du personnel de la compagnie est quasiment stable pour s'établir à 40 ans à fin 2019 contre 39,8 ans au 31/12/2018.

Le taux d'encadrement est en nette amélioration en s'établissant à 62% au 31/12/2019 contre 58% à fin 2018.

LA FORMATION

La Compagnie continue de considérer le développement des compétences des ressources humaines par la formation comme un vecteur important de sa croissance et un gage de sa performance dans un environnement très concurrentiel et face à de nouveaux impératifs réglementaires, notamment de bonne gouvernance et de gestion des risques.

La Compagnie a tablé, en 2019, sur des actions de formation ciblées, notamment les cycles longs et les formations certifiantes (comptabilité, actuariat, etc...), qui ont totalisé 382 heures contre 258

heures en 2018, réparties sur 70 jours contre 43 jours en 2018 et dont a bénéficié une population de 36 cadres et employés, soit 20% de l'effectif global de la compagnie en 2019.

EVOLUTION PREVISIONNELLE DE L'ACTIVITE EN 2020

Les prévisions de conjoncture nationale tablent sur une amélioration du taux de croissance économique pour atteindre 2,7% en 2020. Cette évolution tient essentiellement à la poursuite de l'amélioration dans les services marchands notamment le tourisme, à l'expansion du secteur agricole en relation avec la récolte record d'huile d'olive (350 mille tonnes contre 140 mille tonnes la campagne précédente) et ce, outre le retour progressif des industries non manufacturières suite à l'entrée en exploitation du gisement « Nawara » qui permettra une hausse de 50% de la production du Gaz. Faut-il encore signaler que les industries manufacturières destinées à l'export devraient connaître une certaine reprise en relation, principalement, avec la légère amélioration attendue de la croissance dans la Zone Euro.

Dans ce contexte, le secteur des assurances est appelé, à travers les sommes importantes qu'il peut mobiliser, à jouer un rôle important dans la collecte de l'épargne intérieure et dans son acheminement vers le financement de l'économie, et ce en dépit d'un taux de pénétration relativement faible, de l'ordre de 2% (avec un chiffre d'affaires de 2.252 millions de dinars en 2018). Ces ambitions tirent leurs fondements du projet de refonte du code des assurances, qui représente une véritable réforme pour ouvrir les horizons aux professionnels et ouvrir une voie pour améliorer la compétitivité des entreprises et promouvoir leur productivité.

Dans ce même cadre, Astrée Assurances mettra tout en œuvre en 2020 pour la réalisation des objectifs fixés afin de bien servir ses assurés et maîtriser ses risques.

Conséquences de l'émergence de l'épidémie COVID-19 début 2020 :

La récente épidémie de coronavirus (COVID-19) est clairement préoccupante, quant à ses impacts défavorables attendus, aussi bien sur l'économie internationale que nationale en 2020.

La Compagnie suit l'évolution de la situation de très près. La sécurité de nos employés et nos partenaires ont été la priorité absolue. Nous avons également pris les mesures nécessaires pour assurer la continuité des activités, à travers la mise en place d'un plan de continuité d'activité (PCA).

Les activités ont commencé à être affectées à compter de la 2^{ème} quinzaine du mois de Mars 2020, et il est inévitable que la société subisse des conséquences négatives, dont l'ampleur et l'impact sur ses états financiers en 2020 ne sont pas encore connus.

En dépit de l'impact défavorable prévisible de l'épidémie COVID-19 sur l'activité de la Compagnie, Astrée poursuivra sa politique de souscription orientée vers les risques du « Particulier » et la consolidation du portefeuille « Entreprises » à travers un ensemble d'actions qui visent à diversifier et adapter nos offres par rapport aux besoins de ces acteurs.

(En DT)

Libellé	Réalisé 2019	Objectif 2020	Variation 2020/2019
Chiffre d'affaires	166 707 364	174 505 000	+7 797 636 (+4,68%)

NB : Prévisions qui pourraient être revues sensiblement à la baisse en 2020, en fonction de l'impact de l'épidémie « COVID-19 » sur l'activité de la Compagnie.

Par ailleurs, la Compagnie renforcera sa présence dans les diverses villes du pays à travers l'élargissement de son réseau commercial de façon progressive, et la mise en place des actions d'accompagnement commercial nécessaires afin d'assurer une couverture de qualité.

Au cours de l'exercice 2020, la Compagnie compte poursuivre son programme d'organisation interne et d'implémentation progressive de son nouveau système d'information, afin d'améliorer les assises fondamentales de son système de contrôle interne.